

PÔLE FORÊT BOIS PAPIER AQUITAIN

APPEL D'OFFRES 2002 1ère session

Le Pôle Forêt Bois Papier Aquitain lance auprès des laboratoires de recherche et des industriels aquitains la 1ère session de son Appel d'Offres 2002 des projets de partenariat entre entreprises et laboratoires de recherche. Cet appel d'offres vise à soutenir des actions de recherche finalisée, réalisées au bénéfice d'entreprises souhaitant faire appel à un centre de compétences pour développer un projet.

Les projets retenus à l'issue de la sélection pourront faire l'objet d'un financement partiel du Conseil Régional d'Aquitaine et/ou de l'Etat et/ou de l'Union Européenne.

1- Organismes concernés

Laboratoires de Recherche ou Centres de Ressources Technologiques reconnus de la Région Aquitaine.

2- Critères de sélection

2.1 - Le projet doit obligatoirement être un projet de recherche finalisée et faire l'objet d'une collaboration industrielle avec une Entreprise.

2.2 - Il doit s'inscrire dans une ou plusieurs thématiques retenues par le Pôle :

Liste des Thèmes Proposés pour 2002

SUJETS	DESCRIPTIFS
Sylviculture, Exploitation forestière, Conservation des bois	Machinisme Techniques forestières Protection de la forêt Conservation des bois
Systèmes de production (tri, classement, séchage, usinage...)	Intégration, conception de systèmes Capteurs, logiciels Modélisation et conduite des systèmes de production Contrôle de procédés Amélioration des performances
Essais, mesures, contrôle	Méthodes de Contrôle Non Destructif Méthodes de caractérisation Méthodes de mesure Techniques d'analyse
EWP (papiers, cartons, panneaux, bois reconstitués, structures en bois, ...)	Amélioration des performances technologiques Amélioration de l'esthétique Renforcement Association de matériaux Techniques d'assemblage
Produits et procédés de la chimie du bois	Stabilisation Préservation Collage : formulation d'adhésifs Finitions

2.3 - La sélection se fera sur les bases suivantes :

- qualité scientifique et technique,
- contenu technologique particulièrement innovant pour l'entreprise,
- levée d'un verrou technologique,
- développement significatif de l'entreprise,
- collaboration entre centres de compétence technologique,
- possibilité de diffusion de la technologie.

3- Modalités

3.1 - Une première sélection sera faite sur lettre d'intention.

3.2 - Calendrier de l'appel d'offres 2002 :

	Première session	Deuxième session
remise de la lettre d'intention	29 mars 2002	2 septembre 2002
avis de première sélection	15 avril 2002	20 septembre 2002
remise des dossiers définitifs	31 mai 2002	31 octobre 2002
décisions définitives de financement	octobre 2002	février 2003

4- Précisions sur le financement

4.1 - Ressources du plan de financement.

Participation du(des) industriel(s) au financement du projet :

Elle peut comporter :

✓ la valorisation des frais internes industriels se rapportant au projet (frais de personnel, essais, petit matériel, consommables, ...), (**PME/PMI uniquement**)

✓ Le montant des achats directs engagés par l'industriel pour le projet.

(il s'agit du paiement de prestations au laboratoire ou à des sous-traitants, mais également de la réalisation par l'entreprise de pilotes, de matériels, de maquettes, de série-tests, d'outillages, ...).

Subvention demandée :

⇒ elle ne pourra pas dépasser **18 200 € Hors Taxes**,

⇒ elle pourra couvrir l'intégralité du montant des dépenses du laboratoire dans le cadre d'une collaboration avec une PMI (dans le cas d'un grand groupe, la subvention ne pourra excéder 50% des dépenses du laboratoire)

Autres ressources :

Merci de les préciser notamment la participation financière industrielle

4.2 - Définition des frais de fonctionnement (laboratoires).

Il s'agit :

⇒ des frais de personnel (hors personnel de la fonction publique), bourses, vacation,

⇒ des frais de mission ou de déplacement, indispensable à la réalisation du projet,

⇒ des frais extérieurs, sous-traitance, analyses, ...,

⇒ des consommables, des petits matériels, etc.

Un même projet ne pourra être soutenu qu'une seule fois dans le cadre de l'appel d'offres. Dans le cas où une suite à donner est nécessaire au projet, les dispositifs d'aide prévus dans le Contrat de Plan Etat Région, notamment la procédure FRATT, pourront être utilisés.



Appel d'offres Lettre d'intention

TITRE DU PROJET :

.....

PARTENAIRE INDUSTRIEL :

Responsable :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax : E-mail :

LABORATOIRE DEMANDEUR :

Responsable du Laboratoire :

Responsable Scientifique :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax : E-mail :

CONFIDENTIEL

oui

non

1 – RESUME DU PROJET DE RECHERCHE (1 page maximum annexée à la lettre d'intention)
comprenant :

- a) Finalité des recherches
- b) Bref résumé du programme
- c) Intérêt économique
- d) Contribution de l'entreprise (nature de ses dépenses)
- e) Noms d'autres partenaires éventuellement associés (laboratoires, centres techniques ou entreprises)

2 – FINANCEMENT DU PROJET SUR 1 AN (totalité en Euros hors salaires publics)

Source de financement	Fonctionnement	Equipement	Total
Ressources industrielles			
Autres (préciser)			
Subvention demandée au Pôle			
Total			

A retourner avant le 29 mars 2002 (1^{ère} session) à :